



Est ce possible d'emprunter malgré un prêt hypothécaire ?

Par **keegan55**, le **19/02/2013** à **16:17**

Bonjour,rnrnL'année dernière apprenant que j'allais être licencié, j'ai renégocié mes emprunts et contracté un prêt hypothécaire (75 000 €) sur ma résidence principale (valeur environ 200 000 €). Je voudrais créer une entreprise et donc j'aurai besoin de financement auprès des banques. Pensez-vous que cet emprunt sera un obstacle pour obtenir le soutien d'une banque ?rnrnMerci pour vos réponses et conseils

Par **trichat**, le **21/02/2013** à **09:34**

Bonjour,rnrnTant que vous offrirez des garanties suffisantes, votre prêt renégocié et garanti par une hypothèque ne sera pas un obstacle à un nouvel emprunt qui serait professionnel. Avez-vous sollicité la banque qui vous a accordé le prêt "hypothéqué"? qui vous connaît.rnrnDans tous les cas, pour obtenir un prêt professionnel, vous devrez présenter un projet "bien ficelé" sur le plan financier: votre apport personnel, votre "business plan",...rnrnCdt

Par **keegan55**, le **21/02/2013** à **14:36**

Bonjour,rnrnMerci de votre réponse. Non, je n'ai contacté aucune banque pour le moment, mon projet de création est en pleine réflexion. Je pense me faire accompagner par un conseiller pour le montage financier et juridique de la future entreprise.rnrnEncore merci. Cordialement.